



Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Dimanche 16 février 2020	Heure de départ	19 h 00	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 11 : Couvert (Temp : 0 °C)			
État de la piste	Courses 1 à 11 : Bonne (Variante 1 s)			
Nombre de courses	11	Nombre de course: de qualification	Nombre total d'inscriptions	79
Total des paris mutuels	\$252,489			
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant

Juge principal Walker, Craig	Juge associé Weber Michael	Juge associé Frenette, Benoit
--	--------------------------------------	---

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

BUREAU

Les épreuves de qualification ont été annulées pour aujourd'hui à cause de conditions de la piste, déterminées par les températures douces. L'heure de départ a été retardée à 19 h 00, pour permettre à la piste de se raffermir.

COURSES

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Enquête et objection du meneur du #3, (Pascal Berube), contre le meneur du #2, "Darcy Clancy", pour le début du dernier droit. Après l'examen des angles fournis par les caméras et après avoir discuté avec les meneurs, l'objection a été retenue. Le #2, "No Panic", mené par Darcy Clancy, est arrivé en 2^e position et a été placé dans la 5^e position pour avoir provoqué une interférence au #3, "American Legend". Darcy Clancy a commis une infraction à la règle de la CAJO

22.05.01 (a) et reçoit une suspension de conduite de 3 jours, à être purgée les 21, 22 et 23 février 2020. SB 50984

Vidéo pour l'enquête – <https://youtu.be/xzt3rRV4aCo>

Course 3 – Enquête. Examen du départ de la course pour le moment où la barrière de départ a pris trop longtemps à s'ouvrir. Le seul cheval près de la barrière était le #8, le cheval vainqueur. Tous les chevaux ont pris un bon départ.

Vidéo pour l'enquête – <https://youtu.be/Bli6HcMzgNE>

Course 4 – Le #2, "Touchdown As", a été retiré pour Lasix. L'entraîneuse Anne Marie Turenne – Infraction à la règle de la CAJO 35.07.07 – Sanction pécuniaire de \$100. SB 50983 Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Le #4, "Its Eds Idea", est arrivé avec de l'équipement brisé (rêne de tête).

Course 11 – Le #2, "Banacek", a été retiré par les juges (temps de rétention).

Réclamations

Course 2 – "Falls Creek" (2 réclamations), pour \$8,750, par Matthew McDonald, entraîneuse Anne Marie Turenne.

Course 6 – "Mohegan Blue Chip" (1 réclamation), pour \$7,000, par Ecurie Guy Gagnon inc., Gestion Louis Latulippe inc. et Gestion Bruno Blouin inc., entraîneur Guy Gagnon.